

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LE PARTI RADICAL

Les résultats des élections du 28 juillet sont maintenant bien connus. Tous les renseignements ont été discutés et contrôlés. Chaque parti a mesuré l'étendue des progrès qu'il a réalisés ou des pertes qu'il a subies. La signification de ce scrutin, envisagé dans son ensemble, apparaît aujourd'hui avec une clarté parfaite. Le pays approuve sans réserve la politique radicale. Il fait mieux. Il donne à notre parti des forces considérablement accrues qui mettent son autorité et son influence au-dessus de toute contestation.

En faisant abstraction des dix cantons où les résultats n'ont pas été proclamés et des 140 ballottages qui ne modifieront pas la physionomie des élections, les sièges se répartissent de la façon suivante :

Réactionnaires, 254 ; nationalistes, 10 ; progressistes, 137 ; républicains de gauche, 299 ; radicaux et radicaux socialistes, 565 ; socialistes indépendants, 17 ; socialistes unifiés, 19.

Les réactionnaires ont perdu 21 sièges ; les nationalistes, 16 ; les progressistes, 47.

Les républicains de gauche gagnent 15 sièges ; les radicaux et radicaux-socialistes gagnent 65 sièges ; les socialistes indépendants en gagnent 2 et les socialistes unifiés, 2. Soit 84 sièges gagnés.

C'est-à-dire qu'actuellement les réactionnaires, nationalistes, progressistes et socialistes unifiés qui forment ensemble l'opposition antirépublicaine, occupent 420 sièges. Et le Bloc de gauche, à l'exclusion des collectivistes, en occupe 881.

De pareils résultats dépassent les espérances des plus optimistes et nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

D'ailleurs personne ne conteste que le parti radical soit encore une fois le grand vainqueur de la journée. Même, certains de nos adversaires l'ont avoué sans détours. M. Jaurès, dans l'*Humanité*, écrivait avant-hier cette phrase catégorique : « Les radicaux ont le droit de dire que ces élections constituent pour eux une nouvelle victoire ! »

Les collectivistes ont difficilement gardé les positions qu'ils occupent. Et s'ils n'ont pas perdu de sièges, ils ont perdu en beaucoup d'endroits — comme à Reims — un nombre considérable d'électeurs.

Sans oser le reconnaître formellement, l'organe officiel du Parti collectiviste le laisse discrètement entendre à ses amis. Voici ce que nous lisons dans l'*Humanité* :

« Le Parti socialiste est entré dans la lice pour les élections au Conseil général, parce qu'il importe à notre Parti d'engager la lutte sur tous les terrains, de mettre à profit toutes les circonstances pour pousser sa pointe dans les partis ennemis. Mais il n'escomptait pas un résultat plus brillant que celui qui a été obtenu. »

Puis pour consoler ses lecteurs auxquels il avait promis des succès éclatants, le journal collectiviste ajoute : « Les élections cantonales n'offrent pas un terrain favorable aux batailles politiques. »

C'est l'excuse de tous ceux qui ont perdu une bataille : le terrain n'était pas favorable. C'est un recul sérieux pour le parti collectiviste. Il ne tiendra qu'à nous de le transformer en déroute aux futures élections !

Quant aux progressistes, ils sont tellement diminués qu'on peut prévoir l'époque où ils n'existeront plus qu'à l'état de souvenir.

L'épreuve a donc été décisive et nous devons nous en réjouir d'autant mieux que tout a été exploité contre nous. Depuis plusieurs mois, contre la politique républicaine les questions religieuses, économiques et sociales, exposées et discutées avec mauvaise

foi et présentées aux électeurs sous le jour le plus faux devaient entraîner, pensaient nos adversaires, des défections nombreuses dans les rangs démocratiques. Dans de telles conditions, nous aurions eu le droit de considérer comme un succès de ne point perdre de sièges. Nous en avons gagné 80. Il n'est donc pas exagéré de prétendre que le scrutin du 28 juillet est un triomphe pour le parti radical.

En face des partis de réaction et en face du parti collectiviste-révolutionnaire, le parti républicain, radical et radical-socialiste est aujourd'hui le seul parti du progrès pacifique et des réformes démocratiques et sociales. C'est le seul parti de la légalité opposée à l'anarchie et à la violence. C'est lui qui, seul, est capable d'assurer l'évolution normale de notre démocratie et l'émancipation progressive des travailleurs.

Pour cette œuvre, il fait appel à tous les citoyens qui ont à la fois au cœur l'amour de la République et de la Patrie. Dans ses rangs peuvent trouver place également les républicains modérés qui ne sont pas modérément républicains et les socialistes éclairés et patriotes qui ne veulent pas, comme les unifiés, verser dans l'antipatriotisme et l'anarchisme.

La preuve en est surabondamment faite. Notre parti est le seul qui possède la confiance de l'immense majorité du pays. Il est le véritable parti de l'avenir.

Emile LAPORTE.

EN RUSSIE

La Répression

Le conseil de guerre qui a jugé les membres de l'organisation révolutionnaire de Cronstadt a condamné 21 accusés à la servitude pénale pour des périodes variant de cinq à huit ans. Un étudiant a été condamné à un an de prison et un médecin de la marine à la déportation. Un étudiant et une paysanne ont été acquittés.

Saint-Petersbourg, 4 août. — Le gouverneur général de Riga a confirmé les neuf arrêtés de mort rendus ces jours derniers et a ordonné les exécutions.

ÉLOQUENCE

M. Clemenceau a lu le décret portant clôture de la session ordinaire de 1907 avec maestria.

— C'est mon meilleur discours de l'année, a-t-il dit à son entourage.

Il faut signaler, toutefois, celui qu'il prononça à la dernière séance de nuit en réponse à M. Jaurès, au sujet des mutins de Béziers, celui où il dit :

— Depuis trente-cinq ans, il ne s'était pas produit un événement aussi grave...

De l'avis de tous les vieux parlementaires, M. Clemenceau s'est retrouvé dans cette courte improvisation aussi supérieure qu'en ses meilleurs jours.

Il n'avait pas été aussi bon depuis 1885, a dit l'un d'eux.

Maintenant que nous avons vu M. Clemenceau à l'œuvre comme président du Conseil pendant près d'une année, il nous semble qu'on peut caractériser son éloquence gouvernementale en disant qu'elle est en proportion du danger que court le ministère.

Est-il attaqué par M. Aldy, M. Augé, M. Brousse ou tout autre député du Midi qui manque d'autorité sur la Chambre, la réponse de M. Clemenceau est molle, terne, pâteuse comme l'attaqué elle-même.

Mais l'assaut est-il mené par M. Millerand, M. Clemenceau se retrouve avec tous ses moyens, sa verve mordante, son esprit à l'emporte-pièce, sa dialectique de boulet de canon.

Est-ce dédain des assaillants trop

faibles ? nous ne le croyons pas. C'est plutôt un sentiment instinctif de la mesure, le goût de ne pas jeter sa poudre aux moineaux, enfin refus très artiste de prendre la massue d'Hercule pour écraser un adversaire chétif.

Décoration

Un Français peut-il accepter et porter une décoration à lui décernée par le Pape ?

Le cas vient de se poser pour un de nos confrères, gratifié d'une cravate de Saint-Grégoire-le-Grand, et à qui il est bien difficile d'obtenir une réponse de « qui-de-droit. »

C'est qu'une réponse officielle impliquerait la reconnaissance du Pape comme souverain, car l'octroi d'une décoration reste un privilège régalien.

Or, la République veut ignorer le Pape comme Pontife ; — à plus forte raison comme Roi !

Mais si le Pape n'est rien, le ruban jaune et rouge n'est plus une décoration au port réglementé par la loi, contrôlé par la Grande Chancellerie. Tout le monde peut l'arborer, à la boutonnière, en sautoir, en écharpe, avec ou sans plaque. Il n'y faut pas plus de cérémonie que pour l'insigne d'un orphelin ou d'une fanfare.

Avis aux amateurs !

Ils peuvent sans crainte faire concurrence à la Grand-Croix de M. de Mun, à la cravate de M. de Baudry-d'Asson.

INFORMATIONS

L'impôt sur le revenu

Voici le texte de la circulaire annoncée depuis plusieurs jours de M. le ministre des finances aux préfets des départements et relative aux expériences d'application de l'impôt sur le revenu, circulaire envoyée le 31 juillet aux préfets :

» Paris, 27 juillet.

» Le ministre des finances à Messieurs les préfets,

» Au cours de la discussion du projet d'impôt sur le revenu, commencée devant la Chambre des députés, j'ai pris l'engagement de faire procéder pendant les vacances parlementaires, à des expériences générales d'applications du système projeté. Ces expériences vont être incessamment entreprises dans une commune ou fraction de commune de chaque département, par les soins des directeurs des contributions directes. Ceux-ci ont reçu à cet effet des instructions spéciales leur prescrivant de se concerter avec l'autorité préfectorale, tant pour le choix des champs d'expérience que pour l'organisation des opérations.

» Vous comprendrez, sans que j'aie besoin d'insister, l'importance du travail auquel il va être procédé, travail qui a pour but de faire apparaître le véritable caractère et les résultats de la réforme actuellement à l'étude ; aussi je compte que vous mettez la sollicitude la plus entière à seconder les vues du gouvernement en prenant toutes les mesures nécessaires pour faciliter la tâche de l'administration des contributions directes et que vous vous attacherez à obtenir des autorités municipales qu'elles veuillent bien prêter à cette administration un concours efficace.

» J. CAILLAUX.

Le renvoi de la classe 1904

De la « France Militaire » :

Le ministre de la guerre vient de décider que les prescriptions de la circulaire ministérielle du 22 juillet 1897, relatives aux militaires venus d'Algérie, de Tunisie et de Corse, en congé de convalescence ou en permission et qui n'ont plus qu'un certain temps de service à accomplir, sont dès maintenant applicables aux

militaires de la classe 1904 ; il est donc à peu près certain que la classe 1904 sera renvoyée fin septembre ou commencement octobre.

Les vacances de M. Fallières

Le président de la République ne fera qu'en septembre son voyage officiel à Villeneuve-sur-Lot et à Marmande, il passera cette année très peu de temps à Loupillon qu'il quittera aussitôt après les vendanges.

Mme et Mlle Fallières resteront probablement à Rambouillet où elles se sont installées pour toute la saison elles ne rentreront à Paris que pour recevoir avec le président de la République le roi de Grèce qui doit s'arrêter ici à son retour de Danemark, au mois d'octobre. Elles surveillent en ce moment les derniers préparatifs de la réception qui doit être faite au roi de Siam le 20 de ce mois, dans le château de Rambouillet.

Poursuites contre des fraudeurs

Parmi les affaires de fraude correctionnelle, figuraient trois affaires de falsification de vins dans lesquelles, parallèlement avec le ministère public, intervenait l'administration des contributions indirectes. Celle-ci relevait contre les fraudeurs la contravention fiscale prévue par la loi du 6 avril 1897 ; le liquide prélevé n'étant pas du vin au sens légal du mot mais constituant, d'après les expressions d'un arrêt de la Cour suprême, « une dilution alcoolique soumise au régime de l'alcool. »

A propos de ce renvoi, M^e Albert Meurgé, l'avocat de la régie, s'est exprimé en ces termes :

— Il est bien entendu que seules, les nécessités de l'audience font renvoyer ces affaires après vacances.

— C'est bien entendu, a répliqué le président Katz ; le tribunal ne peut juger sur le siège toutes ces affaires et, n'étant pas aux audiences suivantes composé comme il l'est aujourd'hui, il se trouverait dans l'impossibilité de mettre les causes en délibéré.

Quatre affaires d'infraction à la loi du 30 janvier 1907 ou les prévenus ne se présentent pas ont été retenues.

Sur plaidoirie de M^e Meurgé, au nom de la régie, le tribunal a, par défaut condamné trois des inculpés à 500 fr. d'amende chacun. Quand au quatrième prévenu, il a été condamné à une amende de 5.000 fr.

La crise viticole

A la suite de la libération des prisonniers de Montpellier, les conseils municipaux de Perpignan, de Pouzolles et de Céret ont retiré leur démission.

M. Vitalis-Brun, conseiller d'arrondissement du canton est de Carcassonne, a retiré sa démission.

La municipalité et le conseil municipal de Villeneuve-lès-Béziers viennent de retirer leur démission, la mise en liberté provisoire des détenus du Comité d'Argeliers et la promesse faite par le gouvernement d'appliquer avec sévérité la loi concernant la répression des fraudes, leur donnant provisoirement toute satisfaction.

La coupe du critérium de France

Un grave accident s'est produit à Ivrac, à quelques kilomètres de Lioubourne.

Une automobile prenant part au critérium de France est entrée violemment en collision avec une voiture Peugeot, qui portait plusieurs journalistes bordelais et que pilotait M. Roulier, représentant de cette maison à Bordeaux.

Ce dernier a été tué sur le coup, ainsi que son mécanicien Fauveau. M. Herbert, rédacteur de la *Petite Gironde*, et Amigues rédacteur sportif à la *France de Bordeaux et du Sud-Ouest*, ont succombé à leurs blessures.

Plusieurs autres personnes ont reçu de très graves contusions.

Un train de voyageurs entraîné dans la Loire

Une terrible catastrophe du chemin de fer de l'Etat vient de se produire aux ponts de Cé, à six kilomètres d'Angers. Le train partant à 11 h. 20, se dirigeant vers Poitiers a déraillé à l'entrée du pont sur la Loire.

La locomotive a brisé le parapet et est tombée dans la Loire, entraînant avec elle le tender, le fourgon et un wagon bondé de voyageurs.

Des secours ont été organisés immédiatement par les habitants de la commune et des villages environnants.

Il y a plus de 30 morts.

Petites Nouvelles

Le fameux trust de pétrole, que préside M. Rockefeller vient d'être condamné par le juge de Chicago à une amende de 146.000.000 de francs pour infractions à la loi interdisant les tarifs secrets de rabais sur les chemins de fer.

— On annonce la visite à Vienne du roi d'Italie au mois de septembre.

— Le Congrès de géographie a clôturé à Bordeaux, ses travaux après avoir adopté plusieurs vœux, dont un contre le canal des Deux-Mers, et un autre en faveur du canal de la Loire à la Garonne.

— Trente-huit énormes marsouins ont été capturés dans le canal du port de St-Trajan par des pêcheurs, après une vive bataille. C'est un fait sans précédent dans les annales maritimes de l'île d'Oléron.

— Douze cents ouvriers ont été engagés en Angleterre pour remplacer les dockers anversoïis qui projettent la grève.

CHRONIQUE LOCALE

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs, que Monsieur le Ministre de l'Intérieur, vient d'autoriser au profit de l'Orphelinat des Sous-Agents et ouvriers commissionnés des Postes, Télégraphes et Téléphones :

UNE LOTERIE au capital de DEUX MILLIONS

Cette œuvre si intéressante et dont les bienfaits ne sont plus à compter, vient en aide aux familles des Sous-Agents et ouvriers des Postes déçus ; ces derniers qu'un excès de fatigue, ou une redoutable tuberculose enlève à un âge qui ne leur avait encore permis de mettre les leurs à l'abri du besoin, ont au moins l'ultime et suprême satisfaction de savoir que leur veuve et leurs enfants seront, grâce aux secours pécuniaires accordés par l'Orphelinat, à l'abri de la misère et que plus tard leurs enfants seront pourvus, toujours par les mêmes soins, d'une profession ou d'un emploi honorable.

Mais de si beaux résultats, ne s'obtiennent qu'avec de grandes ressources. Comprenez les charges accablantes qui incombent à cette œuvre de mutualité si intéressante, Monsieur le Ministre de l'Intérieur a voulu lui prouver son vif intérêt et l'aider dans la mesure de son pouvoir en autorisant comme nous l'édisons plus haut, une Loterie au capital de Deux Millions, offrant 240.000 francs de lots, dont un gros lot de 100.000 francs ; de 20.000 francs, etc. Le prix des billets de cette Loterie est fixé à 0 fr. 50 centimes.

Ils sont dès à présent mis en vente au siège de la Société, 175, rue du Temple, Paris (3^e), Téléphone 147-76, ainsi qu'au dépôt principal, 187, rue du Temple, Paris (3^e), Maison Stalin, bureau de tabac, et auprès de tous les facteurs qui sont autorisés d'en offrir. Nous souhaitons que le public réservera un bon accueil aux offres de ces dévoués et intéressants fonctionnaires.

CAHORS

LA VICTOIRE LA DÉFAITE

Il paraît que la victoire est pour les partisans de Béral-de-Panama et la défaite pour les Radicaux.

C'est le *Républicain*, c'est le *Réformateur* qui ont trouvé ça !...

C'est là une défaite dont nous nous accommodons fort bien, ma foi, et nous souhaitons à nos adversaires beaucoup de victoires comme celles de ces jours derniers !!!

— Tu es satisfait !

— Je suis satisfait !

— Nous sommes satisfaits !

C'est une joie universelle !!!

LE RÉPUBLICANISME DES CANDIDATS DE BÉRAL-PANAMA

Le *Républicain* (!), le *Réformateur* nous vantent le républicanisme des candidats... malheureux que patronnaient Béral-Panama, Rey-le-Renégat et Bourdin-la-Girouette.

Ouvrez le *Quercinois*, ces mêmes candidats sont qualifiés de LIBÉRAUX. On sait ce qu'il faut penser de ce vocable de l'organe cher à l'évêché !

Ouvrez la *Défense* (Croix du Lot). Ce journal revendique comme siens tous les Ayroles, Phalip, Cadiergues Meulet et autres Mourgués.

« Nous voici de nouveau vaincus... » écrit le rédacteur de la *Croix*.

Et plus loin, (2^e page, 2^e colonne), la *Croix* écrit :

.....Nous publions la liste officielle ci-dessus avec les qualificatifs généraux de « Radical » et de « Républicain » mais il est évident que dans le radicalisme des uns et le républicanisme des autres, il y a des nuances ; à tel candidat REPUBLICAIN, conviendrait mieux l'étiquette de CATHOLIQUE LIBÉRAL (*Lisea conservateur*)...

et le pieux organe conclut qu'il maintiendra l'étiquette de RÉPUBLICAIN, pour « ne compromettre personne » !!!!

Les candidats du trio étaient donc bien les candidats de la *Croix*, les candidats des curés.

Étranges républicains !!!

BRAVO PENDARIES !

Les réacteurs, ont eu beau s'assembler, se concerter, compléter, combiner, ils n'ont pas pu obtenir une minute de défaillance dans sa magnifique campagne électorale de la part du candidat radical.

Pendaries était partout, sur tous les points du canton, au milieu des électeurs auxquels il donnait de complètes explications sur son programme politique, sur son passé, sur ses sentiments.

Avec bonhomie, il écoutait les observations, avec franchise il répondait aux questions et d'un coup, il déjouait les petites combinaisons, les rôturies de ses adversaires, de ces petits maîtres qui accompagnaient le tabellion.

Pendaries a remporté un beau succès : nous l'en félicitons.

Mais nous devons également féliciter les républicains qui, au 2^e tour de

scrutin, ont apporté tout leur concours au triomphe de l'idée démocratique : Pagès-Lechesne qui, très loyalement, a engagé ses amis à se grouper sur le nom de Pendaries et cela, par discipline, par devoir républicain ; Delbreil, qui, écoeuré de voir ses amis politiques de la première heure victimes des menées cléricales et réactionnaires, faire cause commune avec les auteurs de ces menées, a refusé de se prêter à de lâches combinaisons.

Les fidèles du panamitarid ne décolleront pas de longtemps, sans doute : ils espèrent entraîner à leur suite M. Delbreil, l'obliger même à « marcher ».

Il est des causes qu'un honnête homme n'embrasse pas : M. Delbreil est un honnête homme.

Et que les gens de la coterie récriminent qu'importe, puisque le devoir est bien rempli.

Le tabellion Mourgués est battu : en dépit des renégats, des petits maîtres il ne siègera pas au Conseil général où il aurait simplement plastronné sans profit aucun pour le canton de Luzech.

C'est un regret pour lui : c'est une de ses chères illusions de plus qu'il perd.

En vérité, il aurait été trop heureux, cet homme, s'il les avait toutes conservées.

Pendaries, par contre, occupera le siège que Mourgués convoitait : et Pendaries sera bien mieux à cette place que Mourgués.

Il a emporté ce siège de haute lutte ; Bravo Pendaries !

LOUIS BONNET.

LES PORTE-GUIGNE

Ils sont comme ça quelques-uns dans l'arrondissement de Cahors et surtout à Cahors même, qui ne sont pas, ce que l'on appelle, des porte-bonheur.

Dès qu'ils touchent à un objet, cet objet se casse, en l'espèce, dès qu'ils s'intéressent à quelqu'un au point de vue politique, c'est fini pour ce quelqu'un : l'échec le plus méprisant lui est réservé.

Ces ont des porte-guigne, des malchanceux, des jettatoirs ! Avec eux, par eux, à cause d'eux, rien ne va, rien ne réussit.

Ils sont comme ça, quelques uns ! et ce sont toujours les mêmes.

Il suffit qu'ils paraissent, pour que l'on se détourne !

Demandez-le à Mourgués, le dernier vaincu de la lutte cantonale.

Pour lui, tout l'effort des porte-guigne a été donné cette semaine dans le canton de Luzech !

Des petits maîtres rageurs, à petit collet, à veste courte parcouraient depuis le 28 juillet, en automobile, les communes de Douelle, de Luzech, d'Albas etc.

Leur vue devait produire un effet magique sur les électeurs ! Tout pour Mourgués par eux !

Les petits maîtres une fois de plus, n'ont pas été heureux : et Mourgués qui rêvait de la victoire à 300 voix de majorité — rien que ça ! — mordait la poussière.

Mais pourquoi les petits maîtres rageurs portent-ils leur chicane là où on n'en a que faire ?

La leçon leur profitera-t-elle ? nous en doutons, car les petits maîtres sont suffisants, pleins de morgue et rageurs.

Et cette suffisance, cette morgue, cette rage les empêchent de comprendre la bonne leçon infligée.

Tant mieux pour les républicains et vivent les porte-guigne !

LOUIS BONNET.

LES RÉSULTATS

Tous les yeux étaient tournés du côté de Luzech, du côté de ce beau canton d'où la réaction est chassée depuis de si nombreuses années !

Le sénateur panamitarid et le sénateur renégat Rey, avaient été frappés brutalement à Castelnau : Luzech mettrait-il un baume sur leur blessure ? Luzech a répondu par un coup aussi rude que Castelnau.

C'est avec joie que le résultat de l'élection de Luzech a été accueilli par tout le parti républicain.

A Cahors notamment où la victoire fut connue vers 9 heures, l'Hôtel de Ville, par ordre du maire et en dépit de l'interpellateur municipal, et le Café de Bordeaux furent illuminés.

La foule qui revenait du concert militaire apprît ainsi la bonne nouvelle.

Et les réacteurs ont pu s'apercevoir de la satisfaction qu'elle éprouvait de savoir que le candidat républicain Pendaries avait battu le cléricale Mourgués !

Espérons que ce ne sera pas encore le dernier résultat favorable aux démocrates.

Les élections de Montcuq et de Lacapelle-Marival ne sont, pas du tout acquises à la coterie Béral-Rey-Bourdin : avant peu nous aurons de nouvelles luttes à soutenir dans ces deux cantons dont les élections ne peuvent pas être proclamées en faveur des candidats béralistes, Cadiergues et Fabre.

Et cette fois, les résultats ne seront pas douteux : nos amis triompheront car les électeurs de Montcuq et de Lacapelle-Marival ont déjà compris dans quelle aventure sinistre les avait engagés la coterie panamitarid.

Et tout finira bien. A bientôt.

LOUIS BONNET.

Remerciements aux électeurs

Aux électeurs du canton Nord de Cahors.

M. le docteur Gélis adresse à ses électeurs du canton Nord la lettre de remerciements suivante :

Mes chers concitoyens,

Je vous remercie du nouveau témoignage de confiance que vous venez de m'accorder.

Le nombre croissant de suffrages par lequel vous voulez bien renouveler mon mandat, m'indique que nous sommes tous en parfaite communion d'idées.

C'est un encouragement pour moi. Mon devoir est tout tracé. Je saurai l'accomplir. Encore une fois merci et vive la République.

D^r Maurice GÉLIS.

L'arithmétique nouvelle du « Réformateur »

Pour cacher aux yeux de ses lecteurs la défaite de ses candidats, l'ex-percepteur, qui s'y connaît en soustraction, prend des exemples bizarres pour démontrer que malgré l'évidence de ces résultats, le parti radical est battu dans le Département.

Des chiffres donnés, ceux de l'arrondissement de Figeac sont assurément les plus curieux.

L'ex-percepteur étale que le parti radical perd :

281 voix dans le canton de Lacapelle,

208 voix dans le canton de Brétoux.

et gagne péniblement 53 voix dans le canton de Cahors.

Aux fantaisies arithmétiques du monsieur nous répondrons par des résultats acquis par les candidats républicains et réactionnaires aux élections de mai 1906 et du 28 juillet 1907.

Mai 1906	28 Juillet 1907
BRETENOUX	
Cadiergues 1312 v.	Ayrolles . 1425 v.
LACAPELLE	
Cadiergues 1813 v.	Cadiergues 1575 v.
CAJARC	
Cadiergues 895 v.	Bramel ... 695 v.
Total ... 4020 v.	Total ... 3685 v.

Perte du parti réactionnaire 345 voix

Mai 1906	28 Juillet 1907
BRETENOUX	
Vival... 1592 v.	Boyer ... 1496 v.
LACAPELLE	
Vival... 1243 v.	Laparra . 1542 v.
CAJARC	
Vival... 850 v.	Larnaudie 1036 v.
Total ... 3835 v.	Total ... 4074 v.

Gain du parti radical 339 voix

Dans les trois cantons de Bretenoux, Cahors, Lacapelle, les seuls où la lutte ait été engagée par la réaction, sous le masque de l'hyprocrisie, et les seuls pris en exemple par le « Réformateur », la comparaison des suffrages attribués fait clairement ressortir que :

1° le parti radical du 6 mai 1906 au 28 juillet 1907 gagne 389 voix.

2° le parti réactionnaire durant le même temps perd 345 voix.

Contesterez-vous ces chiffres, ô pudique Réformateur ?

Sont-ils la preuve la plus éclatante de la victoire du parti radical ?

Répondez franchement par oui ou par non.

Surtout ne noyez pas vos arguments — si vous en trouvez — dans une sauce trop délayée dans laquelle ils risqueraient de disparaître.

LES MANŒUVRES DU 7^e

Le Conseil municipal de Cahors, réuni hors séance, émet le vœu que M. le Ministre de la Guerre, prenant en considération les fatigues anormales qui ont été imposées au 7^e régiment de ligne pendant son séjour à Carcassonne, et aussi le préjudice causé au Commerce de la ville de Cahors qui est restée privée de son régiment pendant un mois et demi, veuille bien décider que le 7^e de ligne est dispensé des manœuvres d'automne.

Mairie de Cahors

AVIS

Messieurs les Entrepreneurs de maçonnerie, charpente, menuiserie et peinture sont prévenus que jeudi 8 août à 10 heures du matin, il sera donné par traités de gré à gré, les travaux de grosses réparations à faire à l'école de la rue du Lycée, suivant délibération du Conseil municipal en date du 30 juillet dernier.

Le devis et cahier des charges seront mis à la disposition de Messieurs les entrepreneurs à partir de mercredi 7 août à 9 heures du matin (Bureau de l'Architecte).

Légion d'honneur

Dans la liste des promotions dans la Légion d'honneur au titre du Ministère du travail, nous trouvons :

Chevalier :

M. Gouttes, inspecteur divisionnaire du travail à Bordeaux.

M. Gouttes est très connu dans le Lot, qui est compris dans la circonscription de l'aimable inspecteur divisionnaire.

Nous sommes heureux de féliciter le nouveau promu pour cette distinction très méritée.

Ecole de Notariat

Parmi les élèves de l'Ecole de Notariat de Bordeaux, ayant subi avec succès l'examen de la 1^{re} année nous sommes heureux de relever le nom de notre compatriote M. Toussaint, de Cahors.

Nos félicitations.

Récompenses honorifiques

Par décret, les récompenses honorifiques suivantes sont accordées, pour services rendus à la mutualité, aux personnes du Lot dont les noms suivent :

Médaille d'or

M. Taillade (Adolphe), secrétaire et trésorier de la société de secours mutuels de Saint-Martin à Castelnau-Montriat.

Rappel de médaille d'argent

M. Cassagnas (Pierre), président de la société de secours mutuels de Sainte-Anne à Gourdon.

Médaille d'argent

M. Courtil (Marcellin-Jean-Baptiste-Pierre), vice-président de la société de secours mutuels, l'Union Fraternelle à Catus.

Médailles de bronze

M. Calassou (Célestin-Jean-Pierre), président de la société de secours mutuels les Prévoyants à Montcuq.

M. Vienne (Etienne), dit Joseph, commissaire vérificateur de la société de secours mutuels de Sainte-Anne à Gourdon.

Mentions honorables

M. Bénays (Ernest-Paul-Joseph), président de la société de secours mutuels, l'Union fraternelle à Montcuq.

M. Bonis (Eugène), trésorier de la société de secours mutuels à Castelfranc.

M. Capoulat (Paul), trésorier de la société de secours mutuels l'Amicale des cantonniers à Cahors.

M. Fox (Jean), commissaire de la société de secours mutuels de Puy-l'Évêque.

M. Gourseau (Pierre), membre correspondant de la société de secours mutuels des ouvriers et employés de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans à Saint-Denis.

M. Joffreau (Noël), receveur de la société de secours mutuels la Fraternelle à Prayssac.

M. Labro (Léon), secrétaire de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers à Cahors.

M. Leygues (François), vice-président de la Société de secours mutuels de Puy-l'Évêque.

M. Liauzu (Augustin), trésorier de la société de secours mutuels de Saint-Vincent-de-Paul à Catus.

M. Marty (Joseph-Gérard-Jean), trésorier de la société de secours mutuels des instituteurs et des institutrices du Lot à Cahors.

M. Planard (Jean-Louis), membre participant de la société de secours mutuels l'Amicale des cantonniers à Cahors.

M. Suquet (Joseph), président de la société de secours mutuels des instituteurs et des institutrices du Lot à Cahors.

Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est effectué dans notre ville pendant le mois de juillet dernier.

Naissances 11, se décomposant comme suit : Filles 4, garçons 7, décès 17 ; mariages 7, divorces néant.

Les décès se répartissent de la manière suivante :

1 de moins d'un an ; 3 de 20 à 39 ans ; 7 de 40 à 50 ans ; 6 de 60 à 70 ans.

Les causes de ces décès sont : diarrhée et entérite, 1 ; congestions,

hémorragie et ramollissement de cerveau, 5 ; néphritique, 1 ; affections de l'appareil respiratoire, 1 ; maladies organiques du cœur, 1 ; pneumonie, 2 ; débilité sénile, 2 ; autre maladies, 1.

Parmi ces décès, 6 ont été constatés à l'hospice.

Le Ventre de Cahors

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois de juillet à Cahors pour la boucherie :

Bœufs, 61, pesant 34.528 kilos ; vaches, 8, pesant 3.816 kilos ; moutons 768, pesant 21.218 kilos ; veaux 150, pesant 15.134 kilos ; porcs, 17 pesant 1.723 kilos.

Soit au total 1004 animaux pesant 76.410 kilos.

Chevaux ou mulets, 20 ; ânes, 3.

Foire du 3 août

La foire du 3 août n'a pas été très importante. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs gras, de 32 à 34 fr. le 50 kilos, poids vifs ; bœufs d'attelage, de 600 à 900 francs la paire ; bouvillons, de 450 à 600 fr. la paire.

Porcelets, de 15 à 35 fr., selon grosseur.

Moutons gras, 0,75 le kilo ; agneaux 0,80 le kilo ; brebis d'élevage, 24 à 30 fr. pièce.

Halle aux grains. — Blé en vente, 250 hectolitres environ vendus 40 hectolitres au prix moyen de 18 fr. l'hectolitre ; maïs en vente, 60 hectolitres, vendus 35, au prix moyen de 16 fr. l'hectolitre ; pommes de terre, 4 fr. les 80 litres.

Place du marché. — Volailles grasses, 0,80 ; poulets, 0,90 ; lapins privés 0,60 canards, 0,70 ; dindes, 0,80, le tout le demi-kilo ; œufs, 0,85 la douzaine ; oisons, de 7 à 8 fr. la paire ;

L'ÉLECTION DE LUZECH

Résultat par communes

Premier tour de scrutin

CANTON DE LUZECH	CANTON DE LUZECH					
	Insc.	tot.	suf. exp.	Pagès-L.	Pendaries	Delbreil
Albas	459	348	346	96	5	1
Anglars-Juillac	176	140	140	32	0	0
Bélave	198	100	150	24	56	2
Caillac	160	144	144	45	57	23
Cambayrac	78	67	67	16	13	3
Carnac-Rouffiac	190	111	111	27	18	5
Castelfranc	171	141	141	39	27	7
Douelle	329	278	278	75	52	8
Luzech	533	432	432	95	73	154
Parnac	168	140	141	5	103	5
St-Vincent-Rive-d'Olt	364	268	264	24	89	24
Sauzet	217	168	168	80	15	12
Villeséque	262	218	218	9	118	2
Totaux	3.335	2.613	2.609	567	635	240

Scrutin de ballottage

CANTON DE LUZECH	Pendaries Mourgués				
	Insc.	tot.	suf. exp.	Pagès-L.	Pendaries
Albas	459	340	349	86	254
Anglars-Juillac	176	142	141	42	98
Bélave	198	167	165	80	85
Caillac	190	151	151	116	34
Cambayrac	78	64	64	28	34
Carnac-Rouffiac	189	142	142	54	68
Castelfranc	171	142	140	61	77
Douelle	329	284	281	134	146
Luzech	533	440	439	274	161
Parnac	168	141	141	119	21
St-Vincent-Rive-d'Olt	364	271	271	132	138
Sauzet	217	172	172	96	75
Villeséque	262	222	222	127	95
Totaux	3.335	2.536	2.536	1.349	1.202

Conseil d'arrondissement

FIGEAC (EST)

Inscrits 3506
Votants 1766
Suffrages exprimés. 1689
M. BRINGUIÉ, radical : 1640 voix, élu.

Nous donnons à nouveau le résultat, par communes, de l'élection du canton de LAUZÈS, une omission s'étant produite dans notre dernier tableau.

CANTON DE LAUZÈS	Inscrits votants suf. exp.			
	Inscrits	votants	suf. exp.	Peyrichou
Blars	138	110	110	70
Cabrerets	222	187	187	133
Cras	118	96	96	50
Lauzès	126	110	110	60
Lentillac	122	105	105	63
Nadillac	63	50	50	25
Orniac	104	88	88	47
Sabadel	119	107	107	46
Saint-Cernin	215	162	162	83
Saint-Martin-de-Vers	155	99	99	30
Sauliac	147	125	125	64
Sénillac	199	174	174	69
Totaux	1.728	1.413	1.413	738

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 30

MODESTE MIGNON

Par H. DE BALZAC

Je serai notaire, je pourrai devenir riche. Ah ! ah ! ah ! le pauvre Butscha sera peut-être un jour le riche Butscha. Vous ne connaissez pas tout ce qu'il y a d'audace chez cet avorton !... s'écriait-il.

Le bossu se donna un violent coup de poing sur la caverne de sa poitrine et se posa devant la cheminée après avoir jeté à Modeste un regard qui glissa comme une lueur entre ses grosses paupières serrées ; car il aperçut dans cet incident imprévu, la possibilité d'interroger le cœur de sa souveraine. Dumay eut pendant un moment que le clerc avait osé s'adresser à Modeste, et il échangea rapidement avec ses amis, un coup d'œil bien compris par eux et qui fit contempler le petit bossu dans une espèce de terreur mêlée de curiosité.

— J'ai mes rêves aussi, moi !... répondit Butscha dont les yeux ne quittaient pas Modeste.

La jeune fille abaissa ses paupières par un mouvement qui fut déjà pour le clerc toute une révélation.

— Vous aimez les romans, laissez-moi, dans la joie où je suis, vous confier mon

secret, et vous me direz si le dénouement du roman, inventé par moi pour ma vie, est possible ; autrement à quoi bon la fortune ?

Pour moi, l'or est le bonheur plus que pour tout autre : car, pour moi, le bonheur sera d'enrichir un être aimé ! Vous qui savez tant de choses, mademoiselle, dites-moi donc, si l'on peut se faire aimer indépendamment de la forme, belle ou laide, et pour son âme seulement ?

Modeste leva les yeux sur Butscha. Ce fut une interrogation terrible, car alors Modeste partagea les soupçons de Dumay.

— Une fois riche, je chercherai quelque belle jeune fille pauvre, une abandonnée comme moi, qui aurait bien souffert, qui sera malheureuse ; je lui écrirai, je la consolerais, je serai son bon génie ; elle lira dans mon cœur, dans mon âme, elle aura mes deux richesses à la fois, et mon or bien délicatement offert, et ma pensée parée de toutes les splendeurs que le hasard de ma naissance a refusées à ma grotesque personne ! Je resterai caché comme une cause que les savants cherchent. Dieu n'est peut-être pas beau ?... Naturellement cette enfant devenue curieuse voudra me voir : mais je lui dirai que je suis un moine de laideur, je me peindrai en laid...

Là, Modeste regarda Butscha fixement

elle lui eut dit : — Que savez-vous de mes amours ?... elle n'aurait pas été plus explicite.

— Si j'ai le bonheur d'être aimé par les poésies de mon cœur !... Si quelque jour, je ne parais être qu'un peu contrefait à cette femme, avez-vous que je serai plus heureux que le plus beau des hommes, qu'un homme de génie aimé par une créature aussi céleste que vous...

La rougeur qui couvrit le visage de Modeste apprit au bossu presque tout le secret de la jeune fille.

— Eh bien ! enrichir ce qu'on aime et lui plaire moralement, abstraction faite de la personne, est ce le moyen d'être aimé ? Voilà le rêve du pauvre bossu, le rêve d'hier ; car, aujourd'hui, votre adorable mère vient de me donner la clef de mon futur trésor, en me promettant de me faciliter les moyens d'acheter une étude. Mais avant de devenir un Gobenheim, encore faut-il savoir si cette affreuse transformation est utile. Qu'en pensez-vous, mademoiselle, vous ?...

Modeste était si surprise, qu'elle ne s'aperçut pas que Butscha l'interpellait. Le piège de l'amoureux fut mieux dressé que celui du soldat, car la pauvre fille stupéfaite resta sans voix.

— Pauvre Butscha ! dit tout bas Mme Latournelle à son mari, deviendrait-il fou ?...

— Vous voulez réaliser le conte de

la Belle et la Bête, répondit Modeste, et vous oubliez que la Bête se change en prince charmant.

— Croyez-vous ? dit le nain. Moi j'ai toujours imaginé que ce changement indiquait le phénomène de l'âme rendue visible, éte

Mouvement d'instituteurs

Instituteurs titulaires
Par arrêté préfectoral en date du 3 août 1907, sont nommés : MM. Destroil, adjoint-titulaire à Souillac, titulaire à Maxou. Doumery, adj. tit. à Concorès, tit. à Catus. Sériès, tit. à Aynac, tit. à Cornac. Murat, tit. en congé, adj. tit. à Vayrac. Gibral, tit. à Montredon, tit. à Camburat. Bergougnoux, tit. à St-Chignes, tit. à Ginouillac. Lavergne, tit. à Gagnac, tit. à St-Chignes. Grandjeu, tit. à St-Félix, tit. à Lugaillac. Dufour, adj. tit. à Figeac, adj. tit. à Bagnac.

Instituteurs stagiaires
Sont nommés, MM. : Rayzal, de Montvalent à Souillac, (adjoint). Coulon, de Bretenoux (adjoint) à Concorès. Melou, élève maître à Gagnac. Fournié, adj. à Vayrac, adj. à Montfaucou. Lherm, de Ginouillac à Montredon. Deilhes, élève maître, à Bretenoux adjoint. Lavinal, de Durban-Ladignac à Rudeyres. Bénéch, élève maître, à St-Hilaire-Bessonies. Girma, de Montfaucou (adj.) à Saint-Sauveur-la-Vallée. Floirac, de Bagnac (adjoint) à Saint-Félix. Batut, élève maître, (adj.) à Figeac. Desplat, élève maître, (adj.) à Figeac. Loubianchès, élève maître, (adj.) à Molières. Dumeaux, élève maître à St-Hilaire-Lalbenque. Rastel, élève maître à Aynac, (adj.).

Instituteurs stagiaires
Sont nommés, Mlles : Mauriol, élève maîtresse, à St-Matré. Baldy, élève maîtresse à Moussac (Ginoud). Vidal, élève-maîtresse, à Puybrun (adjointe). Duteil, élève-maîtresse à St-Palavy. Faure, de Cornac à Aynac. Mme Bergougnoux, de Gramat (adjointe) à Ginouillac. Mlle Violmont, élève-maîtresse à Rocamadour. Mme Tixier, de Lugagnac, à Durban. Mlle Laval, élève maîtresse à Cuzance (adjointe).

Arrondissement de Cahors

Castelnau

Monsieur de Monzie adresse à ses électeurs la lettre de remerciements suivante.
A tous ceux,
Amis du canton de Castelnau qui m'ont donné le 28 juillet un magnifique témoignage de leur confiance,
Amis de l'arrondissement qui, dans l'âpre combat de ces dernières semaines, m'ont soutenu de leur vaillant espoir et de leur affectueuse estime,
J'adresse mon cordial salut et mon chaleureux remerciement. Trois ans de calomnies et de déceptions n'avaient pas abattu ma bonne humeur ni ma foi républicaine ; mais la revanche qui m'est offerte, en même temps qu'elle m'impose des devoirs de reconnaissance, auxquels je ne faillirai pas, me permet de servir, avec une force nouvelle, vos intérêts et vos volontés démocratiques.
N'attendez pas de moi des propos de colère ou de rancune ; l'heure est passée des controverses bruyantes. C'est à la besogne, encore une fois, que je veux être jugé par vous, mes mandants et mes amis.
Vive la République Démocratique et Sociale.

DE MONZIE
Conseiller général de Castelnau.

Limogne

Toutos oquélous couyounados
Ménou pas de missontos onnados
Mes ars qu'oben touchés butat
Et qué lou brabé Couderc es possat
Pouden bé diré qu'en filo séménen
Récoltats bien ourdinariomen.
Tchontil qu'es un homé sensat
Boullo pas d'un candidat trop olétrat
Obio pouon qué lou Père Eternel
L'ogotchés d'un foutot cop del
Mes o pas l'airé mal counten
Car aimo lo patch et lou brabé temps.
Entendéri dorré lo Communu
L'aoutré ser ol clar dé luno
Une superbé discussiou
Ol sutchet de l'électiou
Et n'obio un d'ol mas dé Gamo
Qué ly mettio touto soum amo
O qué millo dious de Philoupp
Dempei qu' l'aben dins lou contou
Se nous pouidio touchés perbouqua
Et pès qu'obio nous fa bouta
Lou beirias tchouious et contén
Mes es pas pou entellitchen
Per nous bira coum'uno bounetto
Tont qué réméné so boguette
Sé quond noumèren lou députat
Else siès millour compourtat,
Quond otchés otropado lo besto
Lou l'ioourian fatcho un paou pus lesté
Mes el s'éro trop embolat
Et tout l'ies toubat sul cap
Lou père Mingaon obio un cognot
Qué quond siès bestio éro pas sot,
Et cadé moti en sé lében
L'y ténio lou mémo bounnimen
« Coumo foras
Trouboras »

FERROPIOT.

Luzech

Ecole primaire supérieure. — Au concours d'admission aux Ecoles normales qui vient d'avoir lieu, l'Ecole de Luzech a obtenu les résultats suivants :
— Les élèves Gaston Couderc, de St-Denis-Catus, Paul Larnaudie, de Montgesty, reçu définitivement, Emile Deltail, de Prayssinet, supplémentaire à l'Ecole normale de Cahors.
— L'élève Gabriel Nadal, de Montgesty, reçu définitivement à l'Ecole normale de Montauban.
— L'élève Armand Laborie, de Payrignac, supplémentaire, à l'Ecole normale de Périgueux.
— L'élève Maurice Carrié, d'Agen ; reçu définitivement à l'Ecole normale de Bordeaux.
A l'examen du certificat d'études primaires supérieures qui précède immédiatement celui des Ecoles normales, la liste des cinq lauréats du département comprenait deux élèves de l'Ecole de Luzech ; les jeunes Paul Larnaudie et Gilbert Salanié.
Nos félicitations pour ces brillants résultats.

Pescadoires

Accident mortel. — Mardi dernier on était en train de dépiquer la machine à vapeur, chez un riche propriétaire de la commune. Une équipe d'une vingtaine d'ouvriers était occupée à ce travail. Quatre personnes montaient la meule de paille. Ils ne l'avaient pas prise assez grande, aussi furent-ils obligés de la monter haut, quatre ou cinq mètres, lorsque, le dépiquage tirant sur sa fin, vers les deux heures, la meule se renversa, entraînant les ouvriers. Deux en furent quittes pour la peur, mais E. J. tomba sur la poitrine et faillit se la défoncer ; son état n'inspire aucune inquiétude, mais le quatrième F.L. tomba la tête la première et pour comble de malheur un autre ouvrier lui tomba dessus. On le releva en très peu de temps, 24 heures après, il rendait le dernier soupir, laissant sans ressources une veuve et deux enfants en bas-âge.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Noyé. — Dimanche, après-midi, on a trouvé dans le Lot, à la Madeleine, près Figeac, un noyé paraissant être âgé d'une cinquantaine d'années et dont l'identité n'a pu être encore établie. On a trouvé dans une poche de son pantalon la somme de 82 fr.
On croit que c'est un habitant du bassin houiller. Le corps ne présentant aucune trace de violence, cette mort est attribuée à un accident. Le gendarme s'est transporté sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage.

Audiences de vacations. — Les audiences de vacations du tribunal de Figeac sont ainsi fixées : 24 août, 7 septembre, 21 septembre et 5 octobre.

Tribunal correctionnel. — Audience du 3 août.
Alexandre Barbé, 32 ans, journalier de Cahors, ayant subi plusieurs condamnations, est condamné à huit mois de prison pour vol.

Jean Bonaty, 17 ans, marchand ambulant, de Neussargues (Cantal), est poursuivi pour vagabondage. Le tribunal l'acquitte comme ayant agi sans discernement et décide qu'il sera envoyé dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 21 ans.

Carayac

Coqueluche. — Une épidémie de coqueluche sévit actuellement dans la commune de Carayac, presque tous les enfants en sont atteints.

Lacapelle-Marival

Fête locale. — La commission d'organisation des fêtes des 14, 15 et 16 août a décidé de leur donner un éclat inaccoutumé. En voici le programme :

Mercredi 14 août, à six heures du soir, annonce de la fête par des salves d'artillerie ; à neuf heures, retraite aux flambeaux ; à dix heures, bal public.

Jeudi 15 août, à cinq heures du matin, réveil en musique ; à sept heures, tour de ville en musique ; de huit heures à onze heures, jeux divers sur divers points de la ville ; à deux heures du soir, mat de cocagne ; à trois heures, grande cavalcade historique avec chars allégoriques ; à cinq heures, grande course de bicyclettes (internationale) avec prix élevés. L'inscription fixée à 1 franc doit être adressée à M. Joseph Pons, à Lacapelle-Marival ; à huit heures, grande illumination ; à neuf heures, brillant feu d'artifice, brillante fête de nuit, bal champêtre.

Vendredi 16 août, à six heures, salves d'artillerie ; à sept heures, tour de ville en musique ; de huit heures à onze heures, reprise des jeux et attractions nouvelles.

A trois heures du soir, reprise de la cavalcade ; à cinq heures, course de bicyclettes locale ; à six heures, course de cerceaux (enfantine) ; à huit heures, nouvelle illumination et ascension d'un superbe ballon monté par le géant Firmin Arudi ; à dix heures, grand bal de nuit.
Les habitants sont priés de pavoiser et d'illuminer leurs maisons.
Les marchands forains sont prévenus que, le 15 août, les droits de place sont gratuits.

Le comité ne répond pas des accidents.

Puybrun

Justes et amères récriminations
« Depuis dimanche, nous disaient hier deux anciens partisans du maire : Des Vitalistes il n'en reste plus ! cependant ajoutaient-ils, les comités auraient tort de nous traiter en vaincus, car nous avons été trompés, trahis, vendus à la réaction. Mais nous ne sommes pas des vaincus. Ah ! nous avons certainement eu des torts envers le parti républicain aux élections municipales. Mais hélas ! il serait peu charitable de nous le reprocher aujourd'hui car notre ancien chef, nous fait payer cruellement nos faiblesses passées. »

Croyez que beaucoup parmi nous sont des sincères républicains, mais avec les manœuvres écorchantes et la pression éhontée de nos aristos ; tous n'ont pas eu le temps de se ressaisir ; aux prochaines élections municipales, vous en aurez la preuve, oui, vous en aurez la preuve, car on n'oubliera pas l'injure qu'on vient de nous faire ; après tous les sacrifices qu'aux élections municipales, nous avions faits à notre chef, il ne devait pas nous lâcher de la sorte ; nous étions en droit d'attendre mieux que cela de lui !

Chaque fois que nous lui reprochions quelque nouvelle concession en faveur des réactionnaires, qui depuis quelque temps devenaient par trop exigeants et parlaient en maîtres, il protestait énergiquement en nous disant qu'il n'était pas plus loin. « Soyez sans crainte, je démissionnerai s'il le faut, mais je n'irai pas à la réaction ! » Il avait l'air sincère et nous l'avons cru malheureusement, il n'a pas démissionné et il n'a pas craint de nous ridiculiser en allant à la réaction ; il y est, qu'il y reste, mais des Vitalistes, il n'en reste plus ! »

Aux réflexions de ces deux anciens vitalistes, nous ajoutons :
« Poussé par sa haine et son ambition, M. le Maire n'a pas vu vers quelle

humiliante débâcle et quelle honte il conduisait ses partisans. Tomber sous le drapeau du ridicule et méprisable Panama, quelle horreur !

Le parti Vitaliste ne pouvait plus mal finir.

Requiescat in pace.

Saint-Céré

Abattoir. — Pendant le mois de juillet il a été abattu : 8 bœufs, 107 veaux, 13 moutons, 59 agneaux. Soit 185 animaux ayant produit 10.103 kilos de viande nette.

Etat civil du 20 juillet au 3 août — Naissance : Néant.

Décès : Henriette Grelet, veuve Vertuel, 80 ans, hospice.
Publications de mariage : François-Joseph Jean-Baptiste Salacroup, propriétaire à Ségerie, commune de Souceyrac et Hélène Laplaze, sans profession, place de la République.

Mariage : Henri Girac, cultivateur à Bétaille, et Maria Bern, cuisinière, rue de la République.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Lettre de remerciements aux électeurs. — Voici la lettre de remerciements que le nouveau conseiller général, M. le docteur Fontanille, adresse aux électeurs du canton de Gourdon.

Mes chers électeurs.
Méprisant mensonges et calomnies, vous avez fait crédit à ma loyauté républicaine.
L'avenir prouvera, j'espère, que vous n'avez pas eu tort.
Votre devoir est accompli, le mien commence.
A vous tous, merci.

D. FONTANILLE.

Ecole primaire supérieure. — Mlle Nandy, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Foix, est nommée directrice de l'Ecole primaire supérieure de Gourdon.

Union musicale Gourdonnaise. — Programme du jeudi 8 août, sur les allées de la République, de huit heures et demie à neuf heures et demie du soir :

- 1. Les Petites Folles, marche (Wilky).
2. Le Roi des Roses, ouverture (Labole).
3. La Polka des Anglaises (Mullot).
4. Les Noces de Jeannette, fantaisie (Marsé).
5. T'en souviens-tu ? valse (Turine).

Etat civil du 15 au 31 juillet 1907.

— Naissances : Cérou Marie-Henriette, rue de la Fontaine. — Barbet Victor-René, boulevard Maignol. — Lavergne Noëlle, à Mandou. — Deviers Jean, rue Saint-Romain.

Mariages : Penochant Jean, cultivateur, 21 ans, de Concorès, et Malville Marie, domestique, 21 ans, de Cazouls. — Dumas Pierre, cultivateur, 25 ans, de Gourdon, et Cassan Françoise s. p., 22 ans de Gourdon.

Décès : Cabanel Jeanne, s. p., 40 ans, célibataire, au Brulat. — Lamoureux Marie, s. p., 61 ans, épouse Laveysse, au Verdé-Bas. — Joseph-Antoine-Théodore Cabanès, ancien pharmacien, 84 ans, boulevard Mainoil.

Sénérgues

Fête scolaire. — Dimanche dernier, une très intéressante matinée nous a été donnée par les élèves réunis des écoles de Ginouillac et de Sénérgues.

Pendant près de deux heures, monologues, dialogues, chœurs et comédies, se sont succédés, faisant la joie du nombreux public qui y assistait. Le programme a été d'un bout à l'autre exécuté de charmante façon. Entre autres plusieurs chœurs de Bouchor ont été chantés avec beaucoup d'ensemble et d'harmonie. Notre petite population de Sénérgues a été émerveillée par l'aplomb des jeunes acteurs dans les deux comédies Griboulette et Bertinot.

Toutes nos félicitations à notre institutrice si dévouée, Mlle Pouget, et à Mme Lherm, de Ginouillac, sa collaboratrice, pour avoir su mener à un si beau résultat cette gracieuse petite scène enfantine qui a dû leur occasionner pas mal de tracas et de fatigue.
Merci et à l'an prochain.

Martel

Succès scolaires. — Sur la liste des candidats reçus au certificat d'études primaires supérieures, nous relevons les noms des jeunes Cooula Célestin et Brugalières Gabriel, les seuls élèves présents par notre établissement.

Ecole normale. — Au dernier concours d'admission à l'école normale de Cahors, trois élèves ont été admis définitivement dans l'ordre suivant : Cooula Célestin, 1er ; Sclafer, 7e et Brugalières, 9e.

Nous apprenons également que le jeune Fauroux a été admis 4e à l'Ecole normale de Rodez, où 70 jeunes gens ont concouru.
Ces brillants succès prouvent les bonnes études faites dans l'établissement. Aussi sommes-nous heureux d'adresser nos félicitations aux lauréats et au personnel dont le dévouement nous est depuis longtemps connu.

Nota. — Nous croyons savoir qu'à partir de la rentrée prochaine, des cours spéciaux seront organisés pour la pré-

paration directe aux examens des contributions indirectes, des postes et télégraphes et des arts et métiers.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

MONSEMPRON-LIBOS

Fêtes de Libos et Liboussou des 10, 11 et 12 août 1907

Sous la présidence d'honneur de MM. Belhomme, sénateur, Rivière, adjoint, Docteur Daraigney, Jarrat, maire, Jacquin, Directeur des Usines de Fumel.

Samedi 10 août : Salves d'artillerie.
Dimanche 11 août : à 3 heures, fête nautique, courses de périssoires, joutes, Courses à la nage, courses de bateaux plats.

Grand Water-Polo, avec le concours de deux équipes spécialement entraînées.

Pendant les jeux, la fanfare exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire.

A 8 h. 1/2 grande retraite aux flambeaux, route de Fumel, pont de la Lémanche, place Centrale, place de l'Eglise, pont du Lot, Liboussou, Ile.

A neuf heures, Embrasement du Lot et de la gare de Cézerac.

Grand Festival, dans les Iles, mises à la disposition du public par M. Belhomme sénateur, avec le concours de la musique municipale des sapeurs-pompiers de Fumel, et les Amis Réunis de Monsempron-Libos.

Illumination, par 5000 verres multicolores et par fleurs électriques lumineuses.

A 10 h. Bal champêtre (Orchestre Boyer).

Lundi 12 août : A 3 h. concours de pêche à la ligne.

Jeux divers.

Grand bal de jour et de nuit.
Nota : Des programmes du concert seront envoyés à tous les souscripteurs à la fête et à tous les membres honoraires des musiques de Fumel et de Libos.

Chemin de fer d'Orléans

Trains spéciaux à prix réduits des régions de l'Aveyron, du Lot et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 2, 8, 13, 18, 23 et 30 août 1907.

Des trains spéciaux à prix réduits, comportant uniquement des voitures de 3e classe seront mis en marche les 2, 8, 13, 18, 23 et 30 août prochain au départ des gares et sections ci-après et pour Paris-Austerlitz.

Le retour individuel des voyageurs ayant pris les dits trains sera autorisé dans un délai de 90 jours pour tous les trains ordinaires.

PRIX DES PLACES (Aller et Retour)

Gares comprises entre Rodez (inclus) et Marcillac (inclus) 36 f.
Decazeville et gares comprises entre Saint-Christophe (Aveyron) (inclus) et Capdenac (inclus) 35 f.
Gares comprises entre Figeac (inclus) et St-Denis-près-Martel (inclus), La Capelle-Viescamp (inclus) et Vizac (inclus) Neussargues (inclus) à Vayrac (inclus) 32 f.
Gares comprises entre les 4 Routes (inclus) et Uzerche (inclus) 29 f. 50

La délivrance des billets aura lieu à Paris, à l'Agence Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et aux gares de départ, et commencera à ces gares 3 jours au moins à l'avance.

Il est accordé une franchise de 30 kilogrammes de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur le prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales.

PUBLICATIONS

éditées par la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses principales gares et bureaux succursales.

Le Livret-Guide illustré (Notices, Tarifs, Horaires) 0 fr. 30 (franco 0 fr. 50).

Albums de photographies : Souvenir de mon voyage en Touraine, 1 fr. (franco 1 fr. 10) ; Touraine, Bretagne, Auvergne, 0 fr. 20 (franco 0 fr. 25).

Cartes postales illustrées : La Touraine et ses Châteaux, 2 séries de 6 cartes chacune, la série 0 fr. 30 (franco 0 fr. 35).

Brochures illustrées à 0 fr. 10 franco (0 fr. 15)

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de Georges Sand). — LA BRETAGNE. — L'AUDE. — LA TOURAINE. — LES GORGES DU TARN. — POITOU, ANGOUMOIS. — EXCURSIONS EN FRANCE. — ROUERGES ET ALBIGEOIS.

Itinéraires géographiques à 0 fr. 10 franco (0 fr. 15)

De Tours à Nantes.

De Nantes à Landerneau, et embranchements.

D'Orléans à Limoges.

De Limoges à Clermont-Ferrand, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.

De St-Denis-près-Martel à Arvant, ligne du Cantal.

De Tours à Angoulême.

D'Angoulême à Bordeaux.

De Tours à Vierzon.

De Tours à Montluçon.

De Limoges à Agen.

De Limoges à Montauban.

D'Eygurande à Aurillac.

Les affiches illustrées publiées par la Compagnie d'Orléans, sont également mises en vente, s'adresser à l'Administration Centrale, Bureau de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris.

Bibliographie

Lectures pour Tous

La Revue qu'il faut avoir soin de mettre dans un coin de sa valise, pour charmer la longueur du voyage, enchanter les loisirs des vacances, ce sont les Lectures pour Tous. Aucune publication ne peut rivaliser avec cette merveilleuse revue de famille, accessible à tous par son prix modique. Pas une page où le texte ne soit animé par une saisissante illustration artistique ou documentaire. Et quelle variété dans les sujets que traite chaque mois l'atrayant magazine édité par Hachette et Cie ! Pour en juger, il n'est que de parcourir le sommaire de son numéro d'août qui vient de paraître :

Nos Compagnons les fleurs. — La Garde qui veille aux barrières des Alpes. — Gladiateurs ailés. — L'Automobile des Mers. — Les Chiéniés peints par leurs amis. — La mort tragique d'un rival de Bonaparte, par Ernest Daudet. — La Maladie à la mode. — Chopart la Carottier, par Max et Alex Fischer. — Portrait d'Alsace, Visage de jeune fille, nouvelle par Marie Thiéry. — Le Concours des Lectures pour Tous devant l'Académie française. — Le Collier de la Captive, roman. — Pius de Taudis !

Bulletin Financier

Paris, 5 août.

La semaine débute mal, on ne fait absolument rien au cours de la séance d'aujourd'hui ; nous retrouvons la plupart des valeurs de la cote à leurs cours de samedi dernier.

La Rente française s'inscrit à 95,07. Les fonds russes se traitent : le 5 % nouveau à 87,20 ; le 3 % 1891 à 60,85 et le 1896 à 59,70.

L'Extérieure espagnole reste à 91,85 ; l'Italien à 103 ; le Portugais à 67,25 ; et le Turc à 94,80.

Parmi les établissements de crédit : la Banque de Paris est à 1452 ; le Comptoir National d'Escompte à 674 ; le Crédit Foncier à 659, et le Crédit Lyonnais à 1165.

Dans le groupe des chemins de fer français les transactions sont nulles ; le Lyon fait 1349, les autres ne sont pas cotés à terme.

Le Rio Tinto fâcheusement impressionné par la baisse des valeurs cuprifères sur le marché de New-York est en nouveau recul à 1932.

L'action Bec Auer poursuit son mouvement en avant à 763.

Le déchaussement des dents

Cette affection est un des signes de l'artériosclérose et une de ses premières conséquences ; pour l'enrayer il faut soigner la cause. Les remèdes ne sont pas nombreux vous n'aurez pas l'embaras du choix, seul un traitement de régime au sel de Vittel suivi assez longtemps peut consolider les dents, raffermir les gencives et enrayer le déchaussement. La boîte pour traitement de 20 gares est envoyée par M. Jean Boillot 20 rue Geoffroy l'Asnier Paris, contre mandat de 3 fr. 15.

A Cahors pharmacie Fournié.

La meilleure preuve est celle qu'on peut vérifier soi-même

« L'œuvre, on connaît l'artisan », dit le vieux proverbe et la seule preuve qui soit de nature à satisfaire la population de Cahors est celle qu'elle a sous les yeux.

M. F. Aussel, rue Nationale, à Cahors, nous dit :

« Depuis plus d'un an je me plainais à chaque instant des reins. J'avais d'abord eu une maladie d'estomac et par la suite il m'était resté de terribles douleurs que tout le dos me faisait mal. Je souffrais sans interruption, soit au lit, soit debout, soit assis, car dès que je voulais faire un mouvement un peu brusque, j'étais immédiatement arrêté par une violente douleur au niveau des reins. J'étais constipé ; mes urines étaient abondantes, la nuit j'étais obligé de me lever plusieurs fois et j'avais dû interrompre mon travail pendant plusieurs mois. On m'avait conseillé des frictions, on m'avait fait appliquer des emplâtres et des cataplasmes sur les points douloureux, mais tout avait été inutile quand je commençai à me traiter moi-même avec les Pilules Foster, pour les Reins, vendues à la Pharmacie Orliax à Cahors. Je fus tout heureux dès les premiers jours de me sentir déjà bien soulagé ; j'étais plus fort, plus souple, mes douleurs étaient moins fortes et moins fréquentes, je reposai mieux la nuit. Au bout de deux semaines, après avoir pris seulement deux boîtes de ce précieux remède j'étais enfin complètement guéri. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

Le mal de dos indique la présence d'un excès d'acide urique dans le corps. C'est un poison qui occasionne les affections urinaires car l'acide urique non seulement engorge les reins mais encore obstrue les canaux qui vont des reins à la vessie. L'acide urique est la cause principale de la cystite, du rétrécissement, de l'albuminurie, etc. Les pilules Foster pour les Reins dissolvent cet acide urique et aident les reins à l'éliminer du corps de façon naturelle.

Si vous ne voulez pas être désappointé, assurez-vous que ce sont bien les Pilules Foster pour les Reins qui vous sont délivrées. Surtout, méfiez-vous des imitations d'un aspect et d'un nom plus ou moins approchant, car vous n'aurez plus le résultat voulu. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3,50 la boîte ou de 19 fr. les 6 boîtes, ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à : Spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris.

J. G. 7.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 5 août, 1 h. 40 s.

Les élections cantonales

D'après une statistique officielle, les deux tours de scrutin aux élections du Conseil général ont porté sur 1439 élections ; l'opposition perd 100 sièges.

Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1875 le numéro 437.831 gagne 100.000 francs.

Terrible catastrophe

M. Barthou est arrivé à 5 heures du matin à Angers ; il est allé à Pont-de-Cé, et a félicité les sauveteurs. Seize cadavres sont actuellement identifiés ; il y a 15 blessés, la plupart légèrement. La catastrophe proviendrait d'un déraillement.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 6 août, 1 h. 36 s.

Au Maroc

Le transport « Nive » a appareillé à 5 heures du matin à Alger pour Casablanca, emportant 186 chevaux et 780 tirailleurs, chasseurs oussahis, Les croiseurs « Condé », « Jeanne d'Arc », « Gloire », « Gueydon » ont quitté Oran dans la matinée et arriveront demain matin à Casablanca. La résistance indigène à Casablanca est improbable.

La catastrophe du Pont-de-Cé. Encore 6 cadavres ont été retirés ce matin de la Loire.

AGENCE FOURNIER.

Bibliographie

Par la variété des sujets, serrant de près l'actualité la plus intéressante, *Le Monde illustré* sollicite chaque semaine la curiosité de ses nombreux lecteurs pour lesquels l'apparition de son Numéro est une surprise toujours renouvelée. Parmi les illustrations les plus sensationnelles du Numéro portant la date du 3 août, voici, en couverture, un excellent portrait de l'amiral japonais

Goro-Ijuin, commandant la division actuellement en rade de Brest, et qui était ces jours derniers à Paris. *L'échauffourée sanglante de Raon-l'Étape*, à la date du 28 juillet, a fourni plusieurs gravures ayant le mérite des choses vues. Le dernier et si brillant *Carrousel de Saumur* motive des illustrations qui captiveront tous les amateurs de sport. La note artistique est donnée par deux belles reproductions des composi-

tions sculpturales qui ont été jugées dignes du *Grand Prix de Rome*, à l'École des Beaux-Arts. A noter enfin, parmi les autres plus intéressants articles accompagnés de dessins artistiques ou de reproductions photographiques fort soignées : une passionnante étude sur *L'Enfant du Temple*; une étude maritime sur les *Manœuvres des Escadres*, et enfin, un très humoristique dessin sur les *Distributions des Prix*, dû à l'habile crayon de M. Toussaint.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait et entièrement garanti

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS

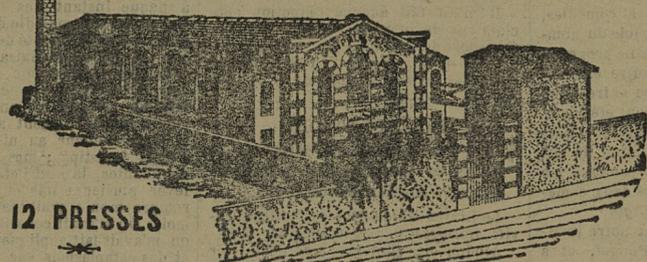
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME
Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

(SERVICE D'ÉTÉ 1907)

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos																	
17		5 (1)		121		23 (3)		35		1125		42 (4)		16 (2)		1140-1128		1132 (*)		4		122		1136		700			
DIRECT		EXPRESS		RAPIDE		EXPRESS		DIRECT		OMNIBUS		EXPRESS		EXPRESS		OMNIBUS		DIRECT		EXPRESS		RAPIDE		OMNIBUS		OMNIBUS			
PARIS (Orsay) dép.	2 45s.	10 15	7	8 36	10 54s.	11 4	—	—	—	—	—	TOULOUSE...d.	1 10s.	2 43s.	3 18s.	5 45s.	8 45s.	11 37s.	9 35m.	5 45m.	CAHORS...dép.	6 12m.	7 28m.	12 48m.	6 52m.	7 7m.	7 7m.		
PARIS (Aust.) dép.	2 49	10 24	7 9	8 45s.	11 4	—	—	—	—	—	—	MONTAUBAN...d.	1 49	3 37	4 32	7 55	9 34	12 27m.	10 53	7 15	Donelle (Arrêt)...	6 30	—	1 6	7 11	7 11	7 20		
LIMOGES (arrivé)	1 45	4 27m.	12 53m.	2 45	8 58	—	—	—	—	—	—	Caussade...	—	4 1	5 30	8 36	9 57	—	11 33	7 50	Parnac...	6 37	8 9	1 13	7 20	7 20	7 27		
LIMOGES (départ)	3 16	4 36	12 59	2 53	9 28	—	—	—	—	—	—	Lalbenque...	—	—	6 9	9 17	—	—	12 13s.	8 38	Castelfranc...	6 56	8 46	1 31	7 43	7 43	7 46		
BRIVE (arrivé)	6 20	6 28	2 28	4 34	12 23	—	—	—	—	—	—	Cieuras...	—	—	6 19	9 26	—	—	12 22	8 47	Prayssac (Arrêt)...	6 59	—	1 34	7 46	7 46	7 58		
BRIVE (départ)	6 45	7	2 41	4 50	1 12	7 15	—	—	—	—	—	Sept-Ponts...	—	—	6 33	9 38	—	—	12 34	8 59	Puy-l'Évêque...	7 8	9 11	1 42	7 58	7 58	8 6		
Gignac-Cressensac...	7 21	—	—	—	1 47	7 53	—	—	—	—	—	CAHORS...arr.	2 45	4 38	6 42	9 46s.	10 35	1 23	12 42	9 7	Duravel...	7 15	9 25	1 49	8 6	8 6	8 14		
SOULLAC (arr.)	7 40	7 38	—	5 25	2 6	8 13	—	—	—	—	—	Espère...	2 49	4 50	7 6	5 47m.	10 40	1 27	—	9 29	Soturac-Touzac...	7 23	9 37	1 57	8 14	8 14	8 27		
SOULLAC (départ)	7 45	7 40	—	5 28	2 10	8 28	—	—	—	—	—	St-Denis-Catus...	—	—	7 19	—	—	—	—	9 41	Fumel...	7 33	10 2	2 6	8 27	8 27	8 33		
CAZOULÈS...	7 53	—	—	—	2 18	8 37	—	—	—	—	—	Thédirac-Peyril...	—	—	7 33	—	—	—	—	9 54	LIBOS (Orsay)...	7 39	10 9	2 12	8 33	8 33	8 43m		
Lamothe-Fénélon...	8 9	—	—	—	2 34	8 53	—	—	—	—	—	Dégagnac...	—	—	7 47	6 33	—	—	—	10 7	—	—	—	—	—	—	—	—	
Nozac...	8 19	—	—	—	2 44	9 5	—	—	—	—	—	Saint-Clair...	—	—	7 56	6 42	—	—	—	10 16	—	—	—	—	—	—	—	—	
GOURDON...	8 31	8 8	—	5 53	2 56	9 17	—	—	—	—	—	CAZOULÈS...	—	—	8 6	6 53	—	—	—	10 25	—	—	—	—	—	—	—	—	
Saint-Clair...	8 40	—	—	—	3 5	9 27	—	—	—	—	—	SOULLAC (a.)	3 47	5 52	9 1	7 52	11 43	—	—	10 40	—	—	—	—	—	—	—	—	
Dégagnac...	8 51	—	—	—	3 16	9 39	—	—	—	—	—	Gignac-Cressensac...	—	—	8 30	7 19	—	—	—	10 48	—	—	—	—	—	—	—	—	
Thédirac-Peyril...	9 2	—	—	—	3 27	9 51	—	—	—	—	—	BRIVE (a.)	4 23	6 31	10 7	9 6	12 22m.	2 58	—	—	12 15	—	—	—	—	—	—	—	
Saint-Denis-Catus...	9 13	—	—	—	3 38	10 2	—	—	—	—	—	BRIVE (d.)	4 27	7 6	—	—	12 20	3 4	—	12 47m	—	—	—	—	—	—	—	—	
Espère...	9 22	—	—	—	3 47	10 12	—	—	—	—	—	PARIS (A.) arr.	11 57m.	4 36m.	—	—	8 47	10 32	—	10 46	—	—	—	—	—	—	—	—	
CAHORS (arrivé)	9 32	8 47	4 11	6 29	3 57	10 23	—	—	—	—	—	PARIS (O.) arr.	12 5	4 45	—	—	8 56	10 41	—	10 55	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sept-Ponts...	9 51	—	—	—	4 18	7 12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cieuras...	10 5	—	—	—	4 34	7 38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lalbenque...	10 12	—	—	—	4 42	7 38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Caussade...	10 45	9 35	—	7 18	5 17	8 19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	5 16	7 44	5 54	8 58	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOULOUSE...arr.	12 13	10 49s.	6 5	8 38	7 51	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS



12 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité.

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Neutais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS DE LA SEINE,
du Lycée Fénélon et du Lycée Mollère
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS